

j



# P'tit urnal

Printemps 2021

Mairie de Saint Martin du Fresne  
1, place de la Mairie  
01430 Saint Martin du Fresne  
Tél. 04 74 75 70 79  
www.saintmartindufresne.com  
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com



> L'actualité de  
la municipalité  
Pages 2 à 12

> Vie associative  
Pages 13 à 19

> Coup de cœur  
Page 20

## > Le mot du Maire

Cette année 2021 a débuté comme la précédente avec un sujet principal de préoccupation, la pandémie de la COVID-19. De couvre-feu en confinement et reconfinement, cette épidémie devient notre métronome. Privés de rassemblement autour des bénévoles de nos différentes associations, nous devons rester patients en attendant qu'un maximum de personnes soit vacciné. Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières pour éviter la circulation du virus.

Bien sûr, tous autant que nous sommes, nous avons su nous adapter pour reprendre une vie quasi normale, et c'est ainsi que la vie communale a repris son cours. Les réunions du conseil municipal peuvent se tenir comme à l'habitude, à l'exception d'un horaire avancé à 18 heures et d'une retransmission sur un site qui permet au public de suivre à distance les séances de notre assemblée communale. L'agglomération peut aussi tenir ses différents conseils, avec la possibilité au public d'assister aux débats. Pour l'instant, ces rassemblements, de plus de quatre-vingts personnes, se déroulent à la salle des fêtes de Port, suffisamment grande pour respecter les gestes barrières.

Votre conseil municipal a voté au cours de la séance du 8 avril, le budget 2021 afin d'assurer la bonne gestion de votre commune. Vous en trouverez les principaux éléments dans un article des pages intérieures.

Comme les années précédentes, vos élus ont

décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Cependant, vous constaterez un changement, puisque le taux d'imposition a fortement augmenté en compensation de la perte des revenus de la taxe d'habitation. Nous avons essayé de vous expliquer ces modifications dans un article spécifique.

Ce budget prévoit plusieurs travaux de plus ou moins grande importance, notamment les travaux de terrassement et VRD concernant la MARPA les Fritillaires dès cet été, auxquels seront ajoutés des travaux de paysage en 2022/2023. Le second chantier, par ordre d'importance, sera l'aménagement de la rue du Monthoux et la création d'un parking devant l'entrée du cimetière. Des achats de gros matériel sont aussi à l'ordre du jour, avec notamment une enveloppe pour le changement du véhicule d'intervention du centre de première intervention des pompiers. Une somme conséquente est aussi budgétisée pour des achats éventuels de bâtiments ou de terrains.

Les investissements pour améliorer le quotidien de chacun sont lancés.

Beaucoup de réclamations sont adressées à la mairie concernant le stationnement gênant, surtout dans les rues les plus étroites de notre village. Il m'a été indispensable de prendre des arrêtés d'interdiction de stationnement pour plusieurs rues. D'autres concernant quelques rues sont en attente, mais je compte avant tout sur le civisme des résidents et de leurs visiteurs,

pour utiliser les parkings publics et la cour privée de chaque habitation. Pensez aux autres, ceux qui travaillent dans les rues pendant la nuit comme les éboueurs et les employés de la commune qui passent le chasse-neige en hiver. Pensez aux urgences qui viennent parfois secourir une personne en souffrance comme cela s'est passé rue Château Bruneau.

Ne pensez pas qu'à votre bien-être !

Enfin, je voudrais apporter tout mon soutien et celui des élus de votre commune à Monique et Jean-Claude Bermann, ainsi qu'à leur fils Philippe, suite au grave incendie de leur maison. Cette nuit-là, j'ai constaté la solidarité des voisins et des habitants de Saint Martin du Fresne, l'aide spontanée de plusieurs personnes pour sécuriser le site le lendemain. Merci à tous ceux qui sont intervenus peu ou prou dans ces moments difficiles et qui ont continué à épauler Monique et Jean-Claude, les jours suivants.

En ce début d'été, je souhaite à chacun un retour à une vie pleine d'échanges, de fêtes, en espérant que j'aurai le plaisir de vous revoir lors des prochaines manifestations conviviales de l'été, en retrouvant la liberté de circuler à notre convenance.

Bonnes vacances à tous, à Saint Martin du Fresne ou sous d'autres horizons.

**Dominique Turc**



## Le budget 2021 et les travaux prévus

### Les impôts locaux 2021

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales.

2

Cette année 2021 connaît un changement très important en matière de revenus pour notre commune, puisque nous ne percevons plus le montant de la part communale de la taxe d'habitation. Pour les ménages qui sont encore soumis à cette imposition, leur paiement abondera le budget de l'État.

Ainsi, la commune ne percevra plus que **2 taxes** :

- **La taxe foncière sur les propriétés bâties**
- **La taxe foncière sur les propriétés non bâties.**

L'État a décidé de compenser la perte de ressources engendrée par ces nouvelles modalités de répartition des impôts réglés par chacun, pour les communes.

Cette compensation se traduit par le versement du montant de la taxe foncière sur le bâti perçu jusqu'à présent par le département, en augmentant le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties voté par le conseil municipal, soit 9,08%, par la valeur du taux de la même taxe votée par le département en 2020, soit 13,97%. Au total, **le taux applicable cette année 2021 sur votre taxe foncière sur les propriétés bâties sera de 23,05%**.

Pour votre bonne information, le département ne percevra plus de taxe foncière sur les propriétés bâties à compter de cette année. Pour vous administrés, le montant de cet impôt n'augmente pas au global.

Pour vous, chères San Martinoises et chers San Martinois, cette redistribution du produit de l'impôt est quasi transparente.

Il n'en va pas de même pour le budget de la commune.

En effet, la loi prévoit que nous ne pouvons pas percevoir plus d'impôts que l'année précédente. En fait, la compensation est celle du montant de la Taxe d'habitation perçu au cours du dernier budget, soit 76 041 euros.

L'année dernière, le produit de la taxe foncière sur le bâti a été de 119 235 euros pour notre commune. Le produit de cette même taxe perçu par le département et réglé par les habitants de Saint Martin du Fresne était de 183 505 euros et 112 euros soit 183 617 euros.

L'addition de ces deux chiffres, 119 235 euros et 183 505 euros est égale à 302 740 euros.

Le plus de taxe foncière sur le bâti, soit 183 617 euros doit être ramené au montant de la taxe d'habitation attendu si la réglementation n'avait pas évolué, soit 76 041 euros. La différence de -107 576 euros ne sera pas perçue par la commune de Saint Martin du Fresne et reversée à un pot commun entre les communes du département, afin que les communes sous compensées puissent obtenir le montant perçu l'année précédente.

La commune de Saint Martin du Fresne, soucieuse d'une bonne gestion des finances publiques, bon élève quant à l'imposition appliquée à ses citoyens avec des taux bien plus bas que la moyenne départementale et nationale, doit, une fois de plus, contribuer à ce fonds, pour aider les « mauvais élèves » qui avaient un taux d'imposition beaucoup plus fort.

L'augmentation de ces deux taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- **La valeur des bases de calcul** qui est notifiée par les services de l'état, **sur laquelle vos élus ne peuvent agir**. Pour l'année 2021, la base de calcul de ces deux taxes diminue. Une première depuis de nombreuses années !
- **L'augmentation du taux de chaque taxe**, appliquée par décision du conseil municipal.

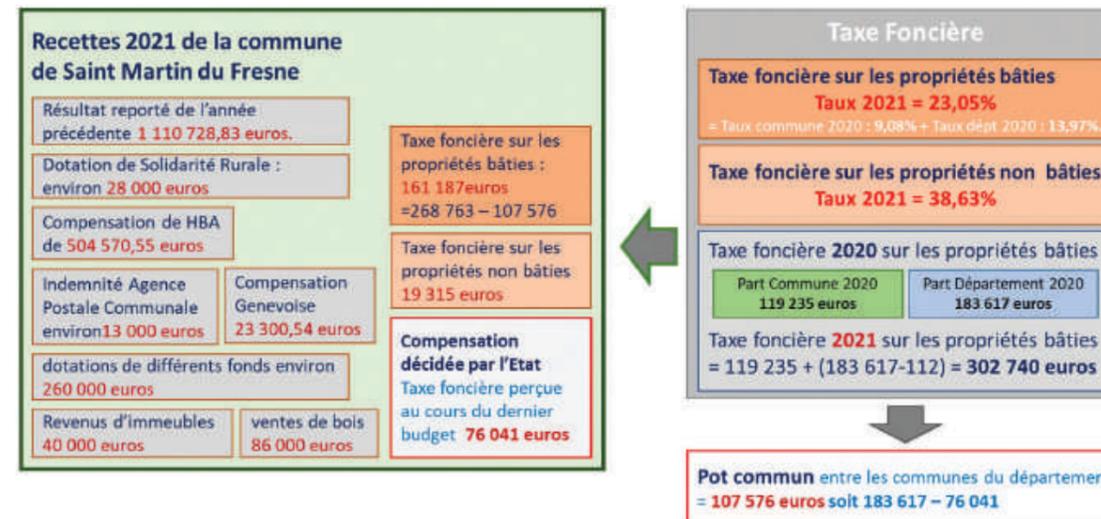
Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2021, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2020 et des années antérieures.

Ainsi, **le taux des 2 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2021 :

- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 23,05% (9,08 + 13,97)** et s'applique à une assiette prévisionnelle de 1 166 000 euros, pour un produit global de 268 763 euros, dont 107 576 euros reversés en solidarité avec les autres communes,
- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%**, pour un produit global de 19 315 euros sur une assiette prévisionnelle de 50 000 euros.

**Le revenu des impôts locaux**, perçu par la commune de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 180 502 euros pour l'année 2021**.

Pour votre bonne information, il est nécessaire de vous préciser que le taux communal moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur le département de l'Ain est de 29,15% (35,59% au niveau national).



3

#### EN BREF

En compensation de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des habitants :

- La part de la taxe foncière du département revient aux communes
- Pas d'effet sur le montant de la taxe foncière à percevoir pour les administrés
- Pour Saint Martin du Fresne, un dégrèvement est appliqué pour compenser d'autres communes

### Les autres sources de financement pour l'année 2021

En premier lieu, le résultat reporté de l'année précédente d'un montant de **1 110 728,83 euros**.

En plus des **180 502 euros** perçus par l'intermédiaire des taxes foncières, nous percevons aussi :

- Une attribution de compensation de la part de Haut Bugey Agglomération de **504 570,55 euros**,
- Des dotations de l'État qui sont réparties principalement

sur deux taxes :

- La Dotation forfaitaire qui est nulle cette année,
- La Dotation de Solidarité Rurale : 28 000 euros environ.

Sont aussi versées une Indemnité Compensatrice pour l'Agence Postale Communale d'environ 13 000 euros, la Compensation Genevoise pour 23 300,54 euros, des dotations de différents fonds pour près de 260 000 euros, des produits prévus de ventes de bois d'un montant à hauteur de 86 000 euros, des revenus d'immeubles pour 40 000 euros. ■

### Les dépenses pour l'année 2021

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **2 234 517 euros**, y compris un abondement de la section investissement de **694 450 euros**.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **1 396 600 euros**, dont un montant des restes à réaliser reportés de l'année 2020 pour un montant de **574 950 euros**.

Concernant l'investissement, les

dépenses prévues se répartissent comme suit :

- 65 000 euros de capital pour remboursement d'emprunt,
- 55 000 euros pour des travaux sur le chemin entre Saint Martin et Brion le long de l'A404,
- 100 000 euros de gros matériel, épaveuse, saleuse, véhicule pour CPINI, ...
- 272 000 euros pour l'aménagement de la rue du Monthoux et la création d'un parking devant la porte du cimetière,
- 300 000 euros pour les VRD, terrassement et paysage pour la

MARPA Les Fritillaires, - 58 000 euros de travaux sur l'église, - 60 000 euros de travaux sur le bâtiment de l'ancienne fromagerie, - 30 000 euros pour l'école numérique, - 250 000 euros pour l'achat éventuel de bâtiments.

Pour toutes ces dépenses d'investissement, nous demanderons des subventions aux différentes collectivités, telles que le département, la région, l'État, Haut-Bugey Agglomération. ■

## > L'actualité de la Municipalité



### Commission travaux : fin des visites du village et des projets à venir



4

La commission des travaux arrive au terme de la visite du village. Cette redécouverte de notre beau village nous a permis d'évoluer dans notre réflexion. Il y aura bien sûr une continuité concernant l'enfouissement des réseaux et les réfections de chaussées.

Nous envisageons la maintenance du patrimoine immobilier existant avec son amélioration lorsque cela est possible. Certains bâtiments communaux pourraient changer d'affectation, toujours avec le souci d'une utilisation plus efficiente et rationnelle. L'acquisition de bâtiments est envisagée pour développer le commerce et l'habitat. Enfin, une campagne sera menée pour le remplacement progressif de notre éclairage public, avec la volonté d'avoir plus de confort pour nous et notre environnement, avec un coût d'utilisation moindre.

Au moment où vous lirez ces lignes, la démolition de l'ancienne gare aura commencé et les travaux de construction de notre MARPA débuteront en suivant.

Concernant le matériel, comme vous avez pu le constater, nous avons acquis un deuxième tracteur d'occasion pour assurer nous mêmes le déneigement. J'en profite pour remercier nos deux employés qui ont très bien assuré cette tâche. Nous allons très prochainement nous équiper d'une épareuse et d'une nouvelle saleuse mieux adaptée. L'achat de ce matériel sera amorti en à peine trois ans et nous permettra surtout une plus grande indépendance.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission pour leur engagement.

Pierre GIROD. ■

## Développement de la communication

Après les élections de Mars 2020, nous avons pour but de mettre en place pour la commune une application afin d'informer les San Martinois sur les événements locaux, sur la pandémie actuelle etc. et de créer une page Facebook.

Fin d'année 2020, nous avons mis en place l'application mobile Panneau Pocket, disponible **GRATUITEMENT** sur les plateformes de téléchargement AppStore et GooglePlay. Cette application est téléchargeable sur smartphone uniquement, et permet de tenir informé en temps et en heure les San Martinois des événements locaux. Il vous suffit simplement de sélectionner le cœur jaune à côté du nom du village afin de le garder en favori et de recevoir les notifications, quand nous mettons en ligne une information.

ne comptons pas moins de 280 abonnés. Nous espérons encore accroître ce chiffre dans les prochaines semaines. Cette page a pour but de dynamiser la communication du village, d'informer les citoyens et bien entendu d'essayer de faire connaître notre beau village. N'hésitez pas à aller «liker» la page si ce n'est pas déjà fait, et surtout la partager autour de vous.

Le panneau d'information face à la mairie et site internet de la commune sont maintenus et mis à jour régulièrement. Vous pouvez toujours aller le consulter le site internet à l'adresse suivante : <https://www.saintmartindufresne.com/> ■



Au printemps 2021, nous avons créé la page Facebook officielle de Saint Martin du Fresne. A l'heure où j'écris ces lignes, nous

## Comment la mairie reste en contact avec les San Martinois malgré la crise sanitaire ?

Au-delà du maintien ou de la création de nouveaux outils de communication, il a fallu s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire qui s'éternise.

Le traditionnel repas des anciens n'a pas pu être organisé même si le menu était déjà choisi : les membres de la commission d'action sociale ont distribué à domicile, dans le respect des règles sanitaires, 99 colis dont 38 pour les couples et 7 pour les résidents en maison de retraite. Ils étaient un peu plus fournis que d'habitude.

Pas de cérémonie des vœux en janvier 2021, le maire et les conseillers, en appui de la commission communication ont réalisé une carte de vœux pour chaque foyer ; l'occasion de rappeler que notre village est très photogénique !

Rappelons que les conseils municipaux peuvent être regardés en direct via un lien de connexion mis en ligne sur le site internet de la commune et diffusé sur « panneau pocket » quelques jours avant chaque réunion.

En début d'année, 6 membres issus des commissions d'action sociale et de communication ont pris des nouvelles de toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune.

L'accueil a été excellent et beaucoup ont remercié pour cette initiative.

Lors du premier confinement, ce sont les secrétaires de mairie qui avaient appelé régulièrement les personnes les plus isolées, et plusieurs bénévoles avaient fait les courses quand elles ne pouvaient pas se déplacer. Les conscrits s'étaient aussi mobilisés et nous remercions toutes ces personnes qui se sont mises au service des autres. ■

5

### Une action commune entre commission d'action sociale (mairie et bénévoles) et commission communication : l'appel aux aînés

95 personnes de plus de 75 ans ont été identifiées sur la commune et prévenues par courrier d'un prochain appel téléphonique. Certains étant en couple, cela a représenté 67 appels. Depuis, des contacts téléphoniques réguliers ont été mis en place pour ceux qui le souhaitent, à un rythme personnalisé ; l'occasion de recueillir les besoins de chacun, de se connaître, et de papoter de tout et de rien. En ces périodes déstabilisantes, il est bon de continuer à échanger et d'être attentifs aux autres ! N'hésitez pas à faire connaître vos besoins auprès des secrétaires de mairie ou des conseillers municipaux. ■

## L'école primaire Sébastien Castellion se numérise



Notre enjeu majeur est de former nos petits San Martinois à l'utilisation pédagogique du numérique.

Cet équipement numérique doit permettre, par un usage des ressources et des outils mis à disposition, de conduire en classe des activités d'apprentissage et de donner aux élèves des éléments d'une culture numérique.

Les équipements actuels :

- vidéoprojecteur couplé à un ordinateur dans toutes les classes ;
- une classe mobile, il s'agit d'un meuble pouvant se déplacer, composée de 15 ordinateurs portables tous reliés en réseau.

Les équipements à venir :

- 12 Ipad et casques sans fil Bluetooth ;
- scanner sans fil portable et manuel ;
- scan marker stylo scanner ;
- tableaux blancs interactifs numériques.

Nous prévoyons la formation et l'accompagnement des utilisateurs (enseignants et équipe éducative) pour la prise en main des nouveaux matériels.

A la rentrée prochaine, les élèves pourront bénéficier d'un intervenant musique suite à la signature d'une convention de partenariat avec le Pôle Coopérative Artistique Association le Grand Wahzou. ■

> **L'actualité de la Municipalité**

**Classe I - PS, MS et GS**

Cette année la classe de maternelle bénéficie d'animations réalisées par le FNE Ain (anciennement Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature Ain). Ces animations sont financées par le syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A). Notre première animation était sur l'eau : « Eau, source de vie ». Vendredi 2 avril les élèves de maternelle ont découvert la vie des amphibiens : de l'œuf à l'adulte. Le cycle de vie de la grenouille illustré par les enfants :

6



*Explication du jeu de la grenouille.*



*Les œufs commencent à se réveiller, une petite queue apparaît.*



*Les œufs se transforment en têtards. Ils sont actifs, leurs pattes arrière se forment.*



*Les têtards sont devenus des grenouilles. L'hiver arrive, la mare devient trop froide pour elles. C'est le moment du départ pour la forêt.*



*Les grenouilles ont creusé un trou pour passer l'hiver à l'abri des prédateurs.*

Après le jeu de la grenouille les élèves ont participé à 4 ateliers. C'était une belle matinée !

**Notre petit jardin**

Après la plantation des bulbes au mois de novembre, le printemps est arrivé et nous voyons enfin le résultat : un joli petit carré fleuri.



*D'abord, il faut désherber.*



*Sous un chaud soleil, les fleurs ont soif, passons à l'arrosage.*



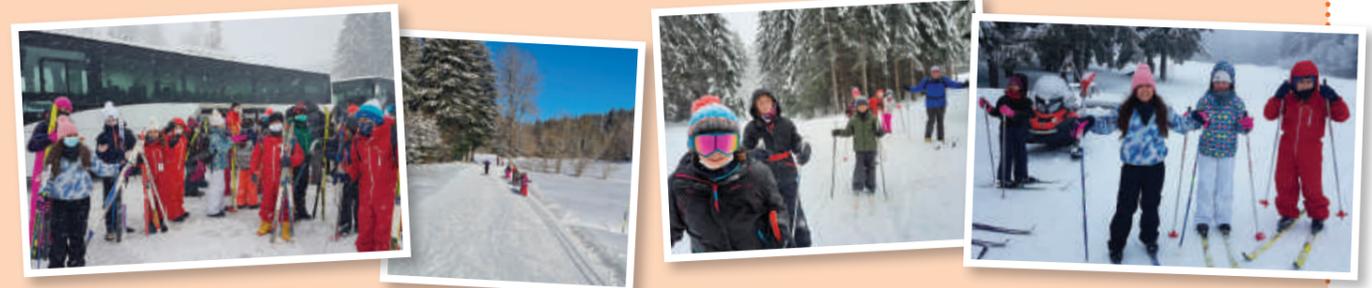
*Et enfin, le temps est venu d'admirer notre parterre coloré et parfumé.*

**Les enfants de la classe de CP-CE1-CE2**

**Activité ski de fond pour les élèves de l'école Sébastien Castellion.**

En janvier, nous sommes allés faire deux journées de ski de fond à la Praille, près de Hauteville. Nous y sommes allés en bus avec la deuxième partie des CE2. Nous avons pris le matériel à l'école. Nous avons mis nos skis dans la soute du bus. Quand sommes arrivés à la station de ski, nous avons récupéré nos skis. Les élèves étaient partagés en plusieurs groupes. Là-bas, nous avons fait des promenades, des courses, des descentes avec des slaloms et avec des bosses. A midi, nous avons mangé dans une salle. Après, nous sommes retournés faire du ski jusqu'à 15h30 environ. Puis on a rangé les skis et on est rentré à l'école. Pour la première sortie, il est tombé un peu de neige mais pour la deuxième il a fait très beau. Notre avis est que c'était très bien, que tout le monde a adoré. On s'est amusé.

**Roxanne, Lina, Erika, Opaline, Louis et Lorenzo.**



7

## La MARPA, début de la construction en 2021



8

### Un projet de 2.8 millions d'euros

Le projet de construction d'une **Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie** (MARPA) date du précédent mandat municipal, mais la route a été longue pour aboutir à la phase concrète.

Et ce n'est pas dû à l'investissement de la mairie soutenue par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ni à l'association créée il y a maintenant 3 ans pour travailler le projet : plans architecturaux, définition du mobilier, projet social, réflexions sur le profil des professionnels à recruter ... ont été au programme. Que tous et toutes soient remerciés pour cette première phase du projet qui a nécessité une belle mobilisation.

Aujourd'hui, la SEMCODA, maître d'ouvrage de la construction a obtenu les prêts auprès de la Caisse des dépôts et consignation, elle est en capacité de lancer la construction et les entreprises ont été choisies suite à l'appel d'offres lancé en février. Concrètement, la première étape consistera à démolir les anciens bâtiments de l'entreprise Magdeleine, rue de l'ancienne gare, avant de pouvoir construire le nouveau bâtiment en fin d'année 2021.



En restant prudent, on peut programmer une ouverture en début d'année 2023. Par ailleurs, un groupe de travail planche sur l'aménagement de la cuisine et élabore un cahier des charges qui permettra d'étudier les devis des cuisinistes. Nous vous tiendrons régulièrement informés des étapes de ce projet. Une première rencontre publique a été programmée pour présenter le projet et l'organisation de la démolition.

### Qu'est-ce qu'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie : MARPA ?

Une MARPA accueille 24 personnes de plus de 60 ans, autonomes ou en légère perte d'autonomie dans des logements privatifs équipés d'une petite cuisine et d'une salle de bains ; chaque personne amène son propre mobilier.

A Saint Martin du Fresne, la MARPA « Les fritillaires » disposera de 22 chambres T1 bis et d'1 T2 pour un couple, ainsi que d'une chambre d'accueil temporaire. Le bâtiment aura un étage, les logements disposeront d'une terrasse en rez-de-chaussée et d'un balcon à l'étage.

Les repas peuvent être pris en commun et sont élaborés sur place par les professionnels qui accompagnent les personnes au quotidien. Des animations sont proposées, et la participation des résidents aux temps collectifs (repas, échanges, animations...) est vivement encouragée afin de favoriser le lien social.

Des services supplémentaires, comme l'entretien du linge ou le ménage des logements sont proposés. Si des soins sont nécessaires, ce sont des professionnels de santé libéraux qui sont sollicités, comme à domicile.

### Pourquoi « la MARPA les fritillaires » ?

Autrefois, les San Martinois ramassaient des fritillaires dans cette partie de leur village ; cette fleur, de la famille des orchidées se plaît en milieu humide mais elle a aujourd'hui complètement disparue de nos prés. Ce nom a donc été choisi pour rappeler cette période.



### L'association de la MARPA des FRITILLAIRES

La MARPA est gérée par une association loi 1901 ; celle de Saint Martin du Fresne a été créée en 2018 et ses statuts prévoient un renouvellement du conseil d'administration et du bureau tous les 3 ans. Ce fût l'objet de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 9 avril 2021.

La quasi-totalité des membres déjà volontaires en 2018 ont souhaité continuer l'aventure, ce qui va permettre une bonne continuité du projet et témoigne de l'investissement de tous. Certains membres du conseil d'administration changent de fait : représentants de la mairie de Saint Martin du Fresne et des mairies alentour, représentants des établissements de santé...

Le Conseil d'administration est composé de 32 à 41 membres (représentants élus ou désignés et volontaires) répartis en 3 collèges. Le bureau est composé de 18 membres, dont 9 bénévoles. ■



9

Dominique TURC, Séverine PERRAUDEAU, Nathalie RIGHETTI, Romain GRASSET, Marie-Christine MERCIER, Serge COURAND, François CARRON, Catherine PINET, Valérie CRISTINI  
**Bénévoles :** Anne CULLEL, Monique DELORME, Clémence DENUELLE, Christelle ECOFFARD, Brigitte HUMBERT, Hervé LIGNY, Annie MERCIER, Marguerite PELISSON, Françoise TURC.

## St Martin du Fresne et la forêt : une longue histoire... qui continue !



La commission « forêt et chemins » poursuit les travaux engagés lors des mandats précédents avec l'appui de Guillaume Girard de l'ONF. La forêt située sur la commune se compose de 2 parties : la forêt communale sur 758 hectares et celle appartenant à de nombreux propriétaires privés.



Depuis très longtemps, les habitants de St Martin cultivent et entretiennent la forêt ; celle-ci a été d'une aide précieuse pour le village : fourniture de bois pour

les constructions et le chauffage, ressource financière pour les habitants et la commune, génératrice d'emplois pour l'exploitation et la transformation des grumes (il y avait plusieurs scieries sur la commune).

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle la forêt s'est beaucoup étendue sur notre territoire : abandon de pâturages communaux qui se sont boisés, plantations sur des terres non adaptées à la mécanisation de l'agriculture.

Nous récoltons actuellement le fruit du travail de nos anciens qui ont planté, entretenu et aménagé nos forêts.

Aujourd'hui la forêt souffre des effets du changement climatique :

sécheresses et vagues de chaleurs inhabituelles affaiblissent les peuplements qui sont attaqués par différents parasites qui entraînent leur mort. L'ONF nous accompagne pour exploiter et commercialiser au mieux ces bois, ainsi que pour reconstruire une forêt qui puisse prospérer tout au long du prochain siècle, afin que celle-ci contribue à assurer une production de bois, à stocker du carbone, à assurer de la biodiversité, avec, à la clef, des emplois non délocalisables (!) tout en permettant à tous de profiter de nos magnifiques paysages.

Nous reviendrons sur les différents travaux engagés... ■

> **L'actualité de la Municipalité**

## Bibliothèque municipale, la fréquentation se maintient

L'activité de la bibliothèque a repris à faible allure le 15 mai 2020 en maintenant une ouverture uniquement une semaine sur deux de 14h30 à 18h30, en respectant les consignes sanitaires exigées durant cette période de crise sanitaire. Le couvre-feu à 18h00 nous a contraint à fermer à 17h45 au lieu de 18h30, et ce jusqu'au 23 mars 2021, date à laquelle les horaires habituels ont pu être appliqués à nouveau.

Malgré toutes ces restrictions, la fréquentation de la bibliothèque se maintient, étant donné que les lecteurs peuvent emprunter plus de livres qu'en temps normal. Cette dernière année n'a pas permis de mettre en place des animations que ce soit avec le public ou avec les enfants. Espérons que le dernier trimestre 2021 soit plus favorable !

L'enquête adressée à tous les habitants de la commune (questionnaire mis dans chaque boîte aux lettres en

octobre 2020), avait pour but de recueillir l'avis de chacun sur la plage d'ouverture de la bibliothèque, afin de favoriser son accès à un plus grand nombre de personnes. Sur 400 questionnaires déposés, nous en avons reçu 35 en retour.

Sur ces 35 réponses, 21 souhaitent un maintien du fonctionnement hebdomadaire habituel et 14 proposent des créneaux horaires complémentaires à la permanence du vendredi fixée de 16h00 à 18h00. 4 réponses proposent une ouverture le mardi de 2h00 (soit de 10h à 12h – soit de 17h à 19h – soit de 16h à 18h), 6 réponses proposent une ouverture le mercredi de 2h00 (soit de 16h à 18h00 – soit de 16h30 à 18h30), 1 réponse propose le jeudi de 16h à 18h00.

A l'heure où nous écrivons cet article, une réunion d'équipe est prévue pour fixer le planning des permanences

et si possible décider de la date de reprise du fonctionnement habituel, selon l'évolution de la situation sanitaire.

Nous examinerons à cette occasion l'éventuelle possibilité de répartir le temps d'ouverture en deux fois sur une semaine, comme souhaité par certaines personnes qui se sont exprimées dans le questionnaire. Nous tenons à remercier les personnes qui ont répondu à cette enquête.

Un échange de 450 ouvrages avec la bibliothèque départementale de Valsérhône est programmé.

Notre équipe est ravie d'accueillir Josiane PERRIN, ce qui porte son effectif à 11 bénévoles.

Nous rappelons que la bibliothèque se situe sous la mairie, près de l'arrêt de bus. N'hésitez pas à franchir le seuil de ce lieu qui ne peut perdurer que grâce à votre fréquentation ! ■

## Corps de Première Intervention (CPI) : les sapeurs-pompiers restent mobilisés !

Félicitations à Mathieu Fournel et José de Carvalho pour la réussite à leur diplôme de Caporal (chef d'équipe incendie) en attente de leur nomination.



Une journée de démonstration technique de lutte contre l'incendie, et de secourisme, est prévue le samedi 3 juillet

2021, si la situation sanitaire le permet. En cas de mauvais temps, la journée sera reportée au 10 juillet. Venez nombreux soutenir notre équipe de soldats du feu à cette occasion ! ■

### Amicale des Sapeurs-Pompiers, merci pour votre générosité

Le Président Fred DAGALLIER et ses amicalistes remercient les San Martinois et San Martinoises de leur avoir ouvert leurs portes pendant la distribution des calendriers 2021, ainsi que pour leur générosité. Prenez soin de vous et à très bientôt.

## La commission « cimetière » vous informe

Des travaux vont être lancés afin d'installer un ossuaire, ainsi que des cavurnes au sol. Celles-ci pourront être proposées comme un nouveau choix lors des obsèques. Nous avons également constaté un retard dans la facturation de nouvelles concessions, ainsi que dans les renouvellements de certaines arrivées à échéance.

Une mise à jour sera effectuée courant de l'année 2021.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du propriétaire d'une concession de se faire connaître auprès de la mairie, lors de l'arrivée à échéance de celle-ci afin de confirmer soit un renouvellement, soit un abandon.

Si vous avez connaissance d'être dans cette situation pour des concessions familiales ou dont vous avez la charge, vous pouvez prendre contact auprès des services de la mairie.

Nous effectuerons également prochainement un état des lieux afin de faire un constat d'abandon de certaines sépultures, ce qui à terme permettrait de remettre en état certains secteurs du cimetière.

Nous élaborons également, conformément à la législation un « Règlement cimetière » qui sera aussi affiché à l'entrée de celui-ci au deuxième semestre 2021. ■

## Haut-Bugey Agglomération : vivre notre territoire

**A partir du 4 janvier 2021**

**Un nouveau service de Transport à la Demande sur réservation, de domicile à arrêt, A110 BUS, est mis en place pour desservir les 17 communes du secteur Sud du Haut-Bugey (Plateau d'Hauteville et Combe du Val)**

**Les conditions et les tarifs**

Disponible le lundi et le samedi toute l'année (hors jours fériés), la réservation est possible tous les jours et jusqu'au vendredi avant 18h en contactant le : **04 74 77 51 51**

Le service est organisé :

- Je dois préalablement être inscrit auprès de l'agence DUOBUS et je dois avoir communiqué mes coordonnées.
- Je reçois un numéro d'entrée, que je transmets au conducteur lors de ma prise en charge.
- Je peux annuler jusqu'au vendredi 18h mes réservations du samedi et du lundi suivant.

Les horaires

DÉPART DES COMMUNES	07:45	10:30	12:00	16:00
BRANTILLAS	08:35	11:20	12:50	16:50
BROU	08:50	11:35	13:05	17:05
CHARENTAINE	09:15	12:00	13:30	17:25
CHARENTAINE	09:30	12:00	13:35	17:35
BROU	09:55	12:25	14:00	17:40
BRANTILLAS	10:10	12:40	14:15	18:00
ARRIVÉE DANS LES COMMUNES	11:00	13:30	15:05	18:50

Acquérir, louer ou rénover un logement : des conseils gratuits et un accompagnement personnalisé.

Les plaquettes sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet du village.

Se déplacer sans voiture : un service sur réservation, 6 jours sur 7 pour rejoindre le réseau de transport public.

Gérer ses déchets et fertiliser son sol.



## > L'actualité de la Municipalité

### Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

12

#### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

### 2021 : Des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (2900 en 2020 contre 786 en 2019), sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2020 nous incite à la plus grande vigilance pour 2021.

**Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !**

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes. ■



1 - Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016. 2 - Arrêté du 26 décembre 2012. 3 - FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire.

## > Vie associative

### Activités réduites pour l'ADBV

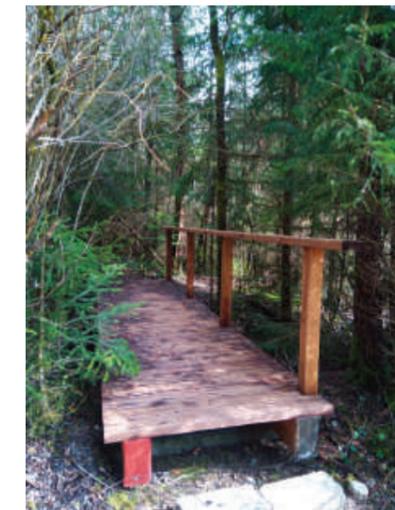


L'Association de Défense du Bief de Vau (ADBV) est toujours présente à Saint Martin du Fresne, même si ses activités ont été réduites en raison de la pandémie de la COVID 19.

Ainsi la matinée écologique prévue début avril 2020 a dû être annulée au dernier moment, et n'a pas pu se dérouler au printemps 2021.

Mais nous continuons à veiller sur toutes les rivières de la commune et leurs sites.

Lors de la journée de nettoyage et l'Assemblée Générale de 2019, nous avons annoncé vouloir mettre en valeur et améliorer l'accès à la Cascade des Touvières à la Combe de Vau (voir P'tit Journal printemps 2019).



Nous tenons à remercier Monsieur Jean-Cyrille DUCRET qui a fait don de cette passerelle, ainsi que la

municipalité de Saint Martin qui a financé l'achat du matériel nécessaire à sa fixation.

Compte tenu de la situation sanitaire, l'accessibilité et le fléchage de la zone ont été réalisés ce printemps 2021 en petit comité.

13



Nous tenons à ce que promeneurs et amoureux de la nature puissent profiter du site dès les beaux jours.

L'inauguration aura lieu ultérieurement, quand les mesures gouvernementales nous le permettront. Nous ne manquerons pas d'inviter la population.

Bonne balade à tous... ■

### Une année compliquée mais succès pour la vente de civet !

La société de chasse cette année n'a pas pu vendre son boudin ni organiser son tarot traditionnel en février, à cause des règles et des contraintes sanitaires.

Cependant, nous avons pu réaliser une vente de civet sous le hangar communal et remercions grandement les San Martinois de s'être déplacés pour cette vente. Toute notre fabrication a été vendue, et nous remercions Suzanne Guerry qui a suppléé Fanfan (hospitalisé) et Danièle Prévitali qui ont œuvré à l'élaboration du civet. Nous espérons pour 2022 que nos manifestations pourront être reconduites et nous serions heureux de vous revoir dans d'autres conditions.



## Pourquoi faire partie des conscrits ?

C'est une année un peu terne qui se profile pour les Conscrits en 2021. Nous doutons pouvoir maintenir nos tournées et la Nuit des Conscrits, mais nous gardons quand même espoir. En ce moment, nous ne pouvons plus nous retrouver ; il est difficile pour nous de ne pas partager ces moments que nous adorons. C'est pourquoi nous nous sommes questionnés sur notre association : pourquoi nous l'avions intégrée ? qu'est ce qui nous plaisait ? qu'est-ce que nous en retiendrons dans 10 ans ?

Les conscrits vous livrent leurs pensées, pour que vous puissiez comprendre pourquoi cette association nous est si chère, et pour vous dire que nous avons hâte de vous retrouver !



« J'aime passer du temps avec mes amis, et je voulais aussi faire plaisir aux personnes de notre village, pouvoir faire vivre St Martin du Fresne car c'est à nous les jeunes de proposer de nouvelles choses pour que notre village ne vieillisse pas. » **Maëlle**

« Tant que ça me plaît, j'ai envie de rester aux conscrits ! » **Valentin**

« Je connaissais pas mal de monde donc mon intégration s'est très bien

passée et rapidement, il y a encore quelques personnes que je ne connais pas encore bien donc je vais apprendre à plus les connaître. Mais même si je ne les connaissais pas, tout le monde est venu me parler comme si nous étions déjà amis depuis longtemps ! » **Dylan**

« Ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de gérer une association d'une telle ampleur, et ça me permet de m'impliquer davantage pour animer le village. Dans la vie de tous les jours, je sais que si j'ai besoin de quelque chose, ils seront là, c'est plus que des amis, c'est devenu une vraie famille. » **Umut**

« Quand j'ai emménagé à St Martin, je ne connaissais pas grand monde, les conscrits m'ont permis de trouver de vrais amis, j'ai passé du bon temps avec des gens vraiment sympas. » **Romane**

« Je pense que les San Martinois nous voient comme une famille car nous sommes des jeunes soudés, qui aimons nous retrouver dans la bonne humeur et partager des bons moments ensemble, rire ensemble. » **Clara**

« C'est l'ancien président, Clément, qui a fait beaucoup pour mon intégration, et ce dès la première réunion, il y avait beaucoup de bienveillance de la part de tout le monde et de bons souvenirs de nos jeunes années me sont revenus. » **Aude-Line**

« Je fais partie du bureau car j'avais envie que l'association puisse perdurer, il faut des personnes qui puissent s'en occuper. Nous étions un bon groupe de copains nés en 98, donc c'était le bon moment pour commencer à être au bureau. J'aime avoir des responsabilités pour cette association. » **Lucile**

« Se retrouver entre jeunes me permet de décompresser, faire vivre le village et donner le sourire aux gens. » **Clara**

« Ce groupe de jeunes est pour moi bien plus qu'une association, nous sommes une vraie famille, avec des amitiés très fortes. J'espère que nous garderons ces beaux souvenirs toute notre vie. » **Fantine**

« J'étais déjà amis avec la plupart des conscrits, ils m'ont très bien intégré, ce sont tous des amours ! » **Julien**

« Rejoignez-nous, ça vous permettra de rencontrer beaucoup de personnes, d'animer le village et surtout de beaucoup vous amuser alors n'hésitez pas ! » **Umut**

« J'étais nouveau à St Martin, donc ça m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes et de me faire des amis. » **Alan**



Si toi aussi tu as plus de 18 ans et que tu veux venir t'amuser avec nous, n'hésite pas à nous contacter et nous t'accueillerons avec grand plaisir ! Nous vous invitons également à nous suivre sur Facebook et Instagram (@conscritsdestmartindufresne) pour voir toutes nos aventures ! ■

### Contact :

Fantine Invernizzi - 06 38 49 35 99  
Umut Cakmak - 06 52 21 61 81



SCAN ME

## Haut B'gey Volant : saison 2020-2021 : la saison plate, mais pas que...

Cette année, nous n'avons pas pu finaliser les nombreux projets de structuration du club...

Cependant, nous avons pu mettre en œuvre pas mal d'éléments avant la crise sanitaire :

Nous avons pu signer une convention tripartite entre le club, la commune de Montréal-la-Cluse et Saint Martin du Fresne. Cette convention permet à nos licenciés de bénéficier d'un créneau au gymnase de Montréal un soir par semaine de Novembre à Mai. Le reste du temps, nous retournons sur les terrains de Saint Martin ! De ce fait, nous pouvons nous entraîner toute l'année ! (Hors période de COVID bien sûr...) Car en effet, nous n'avons pas pu nous entraîner lors des différents stades de confinement et couvre-feu...

Deuxième chose, nous sommes sur le point de créer un moule afin de fabriquer nos propres disques. Le Lycée Arbez Carme et sa filière Plasti Campus, la société PERNOUD et d'autres acteurs de la plastic Vallée ont accepté la conception de disques d'Ultimate Origin'Ain. Le projet principal est de mettre en avant le pôle industriel, formation et sportifs du territoire qui est le Haut Bugey. Nous sommes donc à la recherche de partenaires locaux pour finaliser ce projet.

Dernière chose, l'Assemblée Générale a voté l'orientation du Club pour ces 5 prochaines années sur le développement du sport pour les pratiquants adultes. Nous mettons le projet développement sport jeune entre parenthèses pendant 5 ans car le club ne possède

pas encore les épaules financières et bénévoles pour pérenniser une école d'Ultimate. En effet, nous faisons le constat que de nombreux jeunes travailleurs arrivant dans le secteur Haut Bugey n'ont pas la possibilité d'être accueillis par une structure sportive peu coûteuse, mixte, et ouverte à tous. Nous souhaitons donc développer la partie séminaire d'entreprise pour mettre en avant les valeurs de ce sport qui sont souvent proches des entreprises locales : Fair-play, humilité, mixité et convivialité.

Concernant la partie événementielle, avec notre habituelle Ultimate Frisbee Party (UFP), nous avons pu organiser un bel événement avec les Jeunes de Saint Martin. Une magnifique journée sportive et festive.

Au programme : initiation aux lancers de disques et découverte règles d'auto-arbitrage pour finir par un tournoi de 8 équipes pour une deuxième place des San Martinois !

L'après-midi s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Nous avons enchaîné avec le traditionnel repas des jeunes et un Concert (payé par les jeunes et organisé par nos soins). Nous sommes très fiers et heureux de proposer cette belle journée à Saint Martin pour les habitants et les communes des alentours. Nous souhaitons vous remercier d'être passés nous voir. Cette année, notre date de tournoi sera le samedi 25 septembre. On vous annonce une petite surprise ! Alors à vos agendas et au 25 septembre en pleine forme !! ■

## Gymnastique Volontaire féminine et séniors, gardez la forme en attendant la reprise !

La présidente de la Gym Volontaire de Saint Martin du Fresne précise à toutes les licenciées ainsi qu'aux séniors qu'elle est toujours en attente de reprendre les cours de gym les lundis et mercredis. Souhaitons une reprise pour la rentrée de la saison 2021/2022 en septembre en espérant que la COVID 19 soit partie pour de bon. De toute façon, vous serez informé de cette reprise d'activité sportive. En attendant, gardez le moral, restez vigilant et prenez soin de vous et de vos proches. Françoise VOILLAT et toute l'équipe.

## Football : ESMCV. Une saison sans compétitions mais une activité maintenue

Comme un air de déjà-vu : une saison tronquée et la pratique de notre sport reléguée logiquement au second plan par le contexte sanitaire. Pour la seconde saison de suite, les compétitions de football amateur n'ont pas pu aller à leur terme. Notre équipe première avait pourtant réalisé un début de saison canon en restant invaincue jusqu'à l'interruption des matchs à la fin du mois d'octobre 2020. Le deuxième confinement aura eu raison de la motivation de nos joueurs et ce n'est que bien plus tard, au mois de mars 2021, que la Fédération nous annonçait l'inévitable : la fin des compétitions pour cette saison. Le rendez-vous est donné en août aux clubs de football amateur pour le début d'un nouveau championnat.

Ne pouvant plus être visible sur le plan sportif, le club n'est néanmoins pas resté inactif durant cette longue période, désireux de démontrer l'importance de son rôle social pour ses pratiquants et sur l'ensemble de notre territoire. Ainsi, pour les licenciés qui le désiraient, l'accueil pour la pratique d'une activité physique a été mis en place lorsque celle-ci était autorisée. Les entraînements de football ont ainsi pu être maintenus pendant une longue période dans le respect des règles sanitaires pour permettre à nos joueurs de s'entretenir,

et surtout de se dépenser. Le bureau aussi n'est pas resté inactif. En découvrant les joies des réunions en visio, il a pu rapidement mettre en place de nouvelles manifestations pour remplacer les traditionnels repas dansants et lotos. Les habitants de Saint Martin du Fresne, comme ceux des autres villages de notre club, ont ainsi pu déguster d'excellentes parts de diots et de crozets le samedi 13 mars, plus de 200 parts ayant été vendues. ■



## Des fleurs pour redonner moral et espoir pour 2021

fleurissement peut redonner la vie au village et effacer ces moments compliqués et douloureux que chacun d'entre vous ont vécus, nous en serions très heureux.

Cette année nous allons renouveler une partie des réseaux d'arrosage goutte à goutte. Jacky Favre a conçu cet hiver tous les nouveaux réseaux afin d'optimiser l'arrosage sur les massifs.

Il faut savoir que le local que nous prête la mairie à la Nitrière sert pour entreposer notre matériel et les jardinières, mais surtout pour

garder certaines plantes. C'est plus d'une centaine de plants et graminées qui hivernent dans le local : bégonia, oreille d'éléphant, canna, solanum, abutilon, agapanthe, carex, pennisetum, laurier... Nous les repotons en avril pour être prêts fin mai. Dans ce local, nous mettons aussi nos courges en pots, avant de les mettre dans les tas de fumier que les agriculteurs de St Martin du Fresne nous prêtent généreusement.

Prenez soin de vous et de vos proches, et au plaisir de se retrouver autour de nos massifs pour échanger sur tout, sauf de la COVID. ■

## Amicale des donneurs de sang bénévoles de St Martin du Fresne / Maillat

Les collectes se poursuivent malgré les conditions difficiles. Nous remercions toutes les personnes qui se mobilisent pour venir donner un peu de leur sang : leur pouvoir de sauver des vies.

Nous rappelons que les collectes des communes de St Martin du Fresne et de Maillat sont organisées par une seule et même amicale. Les donateurs peuvent se rendre sur les deux lieux puisque le délai de 8 semaines nécessaire entre deux dons est respecté entre chaque date. C'est pour cela que vous voyez maintenant les affiches annonçant les collectes dans les deux communes, à chaque fois.

L'amicale accueille aussi des donateurs venus de plusieurs autres communes environnantes puisque chacun est libre de donner pour les malades quand il peut, où et quand il veut.

Nous remercions les commerçants qui acceptent de mettre les affiches même si c'est pour une collecte de la commune voisine une fois sur deux.

Chaque donneur est invité à s'inscrire à la collecte via un nouveau site géré par l'EFS : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou en appelant au 0 800 109 900 en cas de difficulté.

Deux médecins viennent régulièrement maintenant et le système de réservation limite énormément le temps d'attente. Il reste délicat d'intercaler des donateurs qui n'ont pas pris rendez-vous, pour respecter la distanciation obligatoire et la fluidité de la collecte.

Les nouveaux donateurs peuvent, s'ils le souhaitent, vérifier sur le site de l'EFS s'ils sont aptes au don. <https://dondesang.efs.sante.fr/>



Au cours d'un don de sang, vous pouvez demander des informations concernant le don de moelle osseuse si précieuse aux personnes leucémiques. C'est aussi l'EFS qui gère ces dons. Un prélèvement peut alors être effectué pour l'enregistrement sur la liste des donateurs. Les démarches peuvent aussi se faire par internet, avec un autotest salivaire, à faire à la maison.

Notons que l'âge maximum pour faire un don de moelle osseuse passe de 50 ans à 35 ans ! Les jeunes donateurs sont donc encouragés à proposer leur candidature pour sauver une personne ! Il manque surtout des hommes !



La collation proposée par l'amicale (et non plus l'EFS) a repris en avril avec, dans un premier temps, des plats « traiteurs » pour limiter encore les risques sanitaires. Dès que possible, les amicalistes protégés pourront à nouveau vous concocter des bons petits plats comme ils en avaient

l'habitude. Nous devons maintenant être espacés de 2m pour enlever le masque et manger. La convivialité n'est pas encore au rendez-vous mais nous avons bon espoir de la retrouver d'ici la fin de l'année !

On enregistre encore un vieillissement des donateurs : un donneur fidèle qui n'est plus en âge de donner devrait être remplacé par 2,5 nouveaux donateurs pour répondre aux besoins. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre, il n'y a ni obligation, ni engagement : que des dons bénévoles, quand on peut. Venez avec un membre de votre famille, un ami, un collègue ! ■

**Prochaines collectes :**  
4 août à Maillat,  
29 septembre à St Martin du Fresne et  
24 novembre à Maillat.

**Merci encore à tous pour vos dons et votre mobilisation à convaincre de nouveaux donateurs si vous ne pouvez pas/plus donner vous-même. (renseignements au 06 16 94 21 29)**

> Vie associative

## L'accueil de loisirs de St Martin du Fresne

Depuis fin novembre 2020, Mélanie Veillet est la nouvelle directrice de l'accueil de loisirs de St Martin du Fresne. San Martinoise depuis 6 ans, elle évolue dans le domaine de l'animation depuis 2003. Elle a obtenu son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) Loisirs tous publics en 2010 et dispose d'une expérience confirmée auprès des enfants de 3 à 17 ans.

Laissons-lui la parole :



« Je reprends avec plaisir cet accueil de loisirs, Jenny Jacotot m'a laissé un centre qui fonctionne bien et une équipe professionnelle et motivée.

L'accueil de loisirs est très dynamique, nous accueillons en moyenne 25 enfants sur une journée. Les activités sont très variées : grands jeux, activités manuelles, sportives et culturelles...

Nous aimons apporter de l'imaginaire aux enfants. C'est pour cela que nous n'hésitons pas

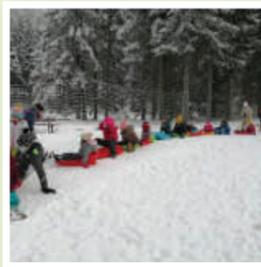
à nous déguiser pour les emmener voyager... Et aussi défiler avec eux pour Carnaval.

Depuis fin décembre 2020, les enfants ont réalisé des enquêtes avec Arlequin ; ils ont libéré une licorne appelée Légende; ils ont retrouvé des œuvres d'art perdues...

Des séances de théâtre sont également proposées pour apprendre à jouer différentes émotions au travers de petites scénettes de la vie quotidienne.

Depuis le début de l'année 2021, les enfants préparent un spectacle de théâtre qui sera présenté aux parents en fin d'année scolaire

Enfin, nous avons aussi organisé des sorties en extérieur. En février, les enfants ont profité de la neige à la Praille où ils ont fait de belles glissades en luge : fous rires et joues rouges étaient de la partie !



Ils ont également visité une ferme pédagogique. Ils ont adoré s'occuper des poneys, des chèvres et des chèvres un petit peu gloutons.»



**Alors si tu es un enfant et que tu ne sais pas quoi faire le mercredi ou pendant les vacances...**

**Rejoins-les vite à l'accueil de loisirs !!!**



## Pas de fête d'été cette année à Chamoise

Le comité des fêtes est contraint d'annuler sa traditionnelle fête d'été.

L'association se trouve dans l'impossibilité de mener à bien les préparatifs et de coordonner tous les intervenants, eux-mêmes

tributaires de l'évolution de la crise sanitaire.

A son grand regret, le comité se voit donc obligé de reporter ce rendez-vous à l'année prochaine.

Pour cette même raison, nous

n'avons pas eu la possibilité de tenir notre assemblée générale en novembre 2020. Cette réunion annuelle de bilan sera programmée dès que possible.

Prenez soin de vous. ■

## Amicale des Anciens Combattants et FNACA, des cérémonies en petit comité

L'année 2021 a commencé par les mêmes restrictions que l'année 2020.

Une délégation d'anciens combattants s'est rendue aux funérailles de Mr Lamy, Président de la section de Nantua.

Le 7 février, le Président de la FNACA et deux anciens combattants dont un porte-drapeau ont rejoint à Corlier, puis à Montgriffon et à la ferme de la Montagne à l'Abergement de Varey, une délégation conduite par Mme Aline Guelpa d'Oyonnax, Présidente des Anciens du Maquis.

Les participants ont évoqué les meurtres et incendies perpétrés en 1942 dans ces différentes localités et ont rendu hommage aux victimes.

Le 19 mars 1962 a été commémoré en petit comité à Nantua.

Nous espérons que la suite de l'année sera plus sereine et permettra aux Anciens Combattants de se retrouver lors des cérémonies ou de repas amicaux.



## Club de l'Amitié : pas de reprise des réunions

Lorsque nous serons tous et toutes vaccinés, peut-être pourrions-nous envisager une reprise de nos activités.

Trois membres de notre club nous ont quittés : Mme Paulette Sandri, Mme Josette Giraud-Guiques et Mme Denise Pélisson, qui avant son départ pour une MAR-PA était une fidèle du club.

Une délégation du Club de l'Amitié a déposé une composition fleurie sur la tombe de Paulette, aucun hommage n'ayant pu lui être rendu lors des funérailles. Ces trois décès nous ont fait beaucoup de peine, car elles manquaient rarement un après-midi au club.

Les membres des commissions

d'action sociale et communication ont appelé toutes les personnes âgées du village. Qu'ils ou plutôt qu'elles en soient remerciées ! Un petit brin de causerie quand on est seul, ça fait plaisir.

Nous sommes impatients de reprendre nos réunions ! Soyons optimistes ! Des jours meilleurs finiront bien par arriver.

20

## Idées Fils, espérons à très bientôt...

Après un début en septembre 2020 et un succès inattendu, le groupe de couture Idées Fils, comme toutes les associations, est en attente de voir le virus se défilier; et nous, de pouvoir enfiler le fil dans l'aiguille, afin de continuer cette aventure avec toutes filles. Nous avons des nouvelles et certaines, même débutantes, ont réalisé de beaux projets. Alors nous vous disons à très bientôt, nous l'espérons très fort, pour que l'on puisse reprendre nos séances de couture.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Couturement Vôtre.



## L'incendie, remerciements

Samedi soir 17 avril, un incendie violent s'est déclaré dans les dépendances de Mr et Mme Bermann, grande rue ; l'habitation a heureusement pu être en grande partie préservée.

Des voisins sont accourus très rapidement avec seaux d'eau, tuyau d'arrosage, extincteurs. Ce couple très connu à Saint Martin pour son implication dans le comité des fêtes, son sens du service et sa disponibilité a pu recevoir le soutien de tous ; la famille a reçu 8 propositions de recouchages pour cette nuit bien difficile à vivre, notamment pour Jean-Claude, notre sportif vétérinaire aux multiples victoires en course à pied, qui devait fêter son 82<sup>e</sup> anniversaire le dimanche.

Par cet article, le couple, leur fils et le chat miraculeusement sauvé, remercient les pompiers de Saint Martin et des autres communes venus avec la grande échelle, les gendarmes et autres professionnels qui sont intervenus, pour leur efficacité et leur humanité. Les nombreux messages reçus ont été très réconfortants. Ils ont été très heureux de retrouver leur maison grâce à l'intervention rapide d'entreprises pour sécuriser l'habitation, après quelques nuits chez des voisins. Reste à sécher la maison, reconstituer tout le matériel de bricolage, l'équipement sportif et d'entretien extérieur très fourni et méticuleusement rangé, tout est réduit à néant ; il s'agit aussi d'effacer les traces de cet épisode traumatisant mais qui a montré une belle solidarité des habitants.

## Monique, Jean-Claude, Philippe disent à tous UN GRAND MERCI !

**Naissances :** Lucie SCHOUWEY CARROZ, Lyanna CIZMAR

**Mariages :** 1<sup>er</sup> Mai : Pascaline DIAS et Jérémie SERRAVALLE, 15 Mai : Anaïs AMAMOU et Théo REVERT

**Décès :** Joana CENIZO, Jean-Claude CHARDEYRON, Josette GIRAUD-GUIGUES, Guy MESSY, Paulette SANDRI, Florence VIGNON

## Florence, un départ bien trop tôt

Tous les départs d'un membre de la commune nous attristent, mais celui de Florence a touché beaucoup de monde. Tous ceux qui l'ont croisé au détour d'une fête de village, d'un chemin de son cher Chamoise ou dans le cadre de sa fonction de conseillère municipale de mars 2014 à mai 2020, ont reconnu chez elle l'authenticité, la générosité et la simplicité. Pour les membres de la nouvelle commission de communication, ce sont ses qualités de méthodologie et de rigueur qui ont facilité la reprise de la rédaction du p'tit journal, de l'agenda, et la gestion du site internet sans oublier sa sensibilité artistique.

Au terme d'un combat d'un an, la maladie a eu raison de sa joie de vivre communicative.

Florence est de ces personnes lumineuses qui savent donner beaucoup, même au-delà de leur présence physique.

Merci Florence pour ce que tu nous as apporté et courage à tes proches.

Nos joies nos peines



### P'TIT JOURNAL Printemps 2021

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

**Directeur de la publication :** Dominique TURC

**Responsables de la publication :** Pascaline DIAS (responsable de la commission communication), Françoise VOILLAT, Marie-Christine MERCIER

**Coordination :** Véronique GRENIER-CAUSSANEL

**Conception et réalisation :** Philippe CMBET Graphiste

**Imprimé par :** Imprimerie Comipress

**Nombre d'exemplaires :** 520